

Port de Dieppe, le 27 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ports de Normandie a reçu les offres pour les travaux de restauration du Pont Colbert

Le 17 octobre dernier, Ports de Normandie a reçu les offres lui permettant de choisir l'entreprise qui va réaliser les travaux de restauration du pont Colbert. Point d'étape sur cette phase cruciale dans ce chantier.

Ports de Normandie a lancé, fin juillet, une consultation pour choisir l'entreprise qui va réaliser le chantier de restauration du pont Colbert. Les différents tests réalisés en juillet 2021 ainsi que les nombreux échanges avec la DRAC ont permis à Ports de Normandie, avec l'appui d'un groupement de maîtres d'œuvre, de rédiger un cahier des charges très précis. Il a ainsi été demandé aux entreprises de présenter la meilleure performance possible en matière de délai, avec des solutions techniquement fiables et qui perturbent le moins possible les fonctions urbaines et maritimes. La consultation portait également sur la mise en œuvre éventuelle d'une passerelle piétonne mobile le temps des travaux, afin d'en connaître le coût et la faisabilité et de la comparer à d'autres solutions comme la navette bus.

Le 17 octobre dernier, nous avons reçu plusieurs offres sur lesquelles, afin de respecter le code des marchés, il nous est interdit, à ce stade, de communiquer. Néanmoins, compte tenu de l'importance de ce dossier pour les dieppois en général et pour les habitants du Pollet en particulier, voici ce que nous pouvons en dire :

- Les offres sont consistantes et démontrent l'intérêt des entreprises pour ce chantier.
- Les entreprises ont proposé des réponses à tous les scénarii demandés par Ports de Normandie.
- Le niveau de prix est, sans surprise compte tenu du contexte d'inflation des matières premières, très élevé. Le prix de l'acier a progressé de 85 % sur les 12 derniers mois.

Prochaines étapes :

- Nous allons procéder à l'analyse détaillée de ces offres. Il s'agit de s'assurer qu'elles sont techniquement et financièrement cohérentes.
- A l'issue de cette première analyse, nous proposerons aux élus de Ports de Normandie qu'ils nous donnent mandat pour entamer les négociations avec les entreprises et ainsi faire progresser leurs offres techniquement et financièrement.
- L'objectif est de boucler les négociations d'ici la fin de l'année.

Parallèlement, nous continuons de travailler avec les équipes de la Ville de Dieppe et de la communauté d'agglomération Dieppe Maritime sur le plan de déviation routière qui sera appliqué pendant le chantier dont nous ne pouvons, pour le moment, annoncer la date de début. Un nouveau plan de circulation sur l'île du Pollet est également à l'étude afin d'y fluidifier la circulation et de faciliter l'accès aux commerces qui y sont implantés.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 420 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr